



La Compagnie des Archers du Vert-Galant Tremblay en France

Concours salle (2x18m) – Les 26 et 27 novembre 2022
Sélectif au Championnat de France 2023

Le lieu :

Gymnase Toussaint-Louverture – 132 Route des Petits Ponts – 93290 Tremblay-en-France

Les horaires :

Samedi à 10h00 et 14h30*

Dimanche à 10h00 et 14h30

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ.

2 volées d'essais

Inspection du matériel : 15 minutes avant chaque départ.

Rythme AB/CD



*Le départ du samedi 14h30 est support du « Challenge des P'tits Bouts » mis en place par la Commission Régionale Jeunes, à destination des U11 et des U13. Dans ce cadre, ces catégories sont prioritaires à l'inscription jusqu'à 15 jours avant la date de la compétition. Les récompenses de ces 2 catégories seront remises à l'issue de ce départ.

Les blasons et les catégories :

Blasons Ø80 à 1m10 : U11 en arc classique.

Blasons Ø60 : U13, U15 en arc classique et U18 en arc nu.

Blasons Ø40 : De U18 à seniors 3 en arc classique et scratch arc nu.

Trispots verticaux Ø40 : De U18 à Seniors 3 en arc à poulies, sur demande en arc classique et arc nu

Les U11 et U13 peuvent s'inscrire uniquement sur le départ du samedi à 14h30

Les récompenses :

Proclamation des résultats vers 18h30 à l'issue du dernier départ, suivie du verre de l'amitié.

- 3 premiers de chaque catégorie.
- 3 premières équipes classiques mixtes.
- 3 premières équipes poulies mixtes.
- 3 premières équipes jeunes classiques mixtes.

Les U11 et U13 seront récompensés à l'issue du départ du samedi 14h30.

Les inscriptions :

Seules les inscriptions faites en ligne seront prises en compte :

<https://archersduvertgalant-tremblay.com/concours-salle/inscription/>

Tarif : 9€ pour toutes les catégories

Paiement : Les inscriptions seront validées uniquement à réception du bulletin de paiement accompagné du règlement par chèque à l'ordre des Archers du Vert Galant à adresser **avant le 21 novembre 2022** à :

M. Yann Barrès – 32 Boulevard de l'Hôtel de Ville – 93290 Tremblay en France.

Toute annulation devra être signalée **48h** avant le **début** du concours pour pouvoir être remboursée.

Contact : concours@archersduvertgalant-tremblay.com



Les obligations :

Licence tout support et certificat médical mis à jour pour la saison 2023.

Tenue blanche ou de compagnie/club et chaussures de sport OBLIGATOIRES.

Informations :

La compagnie décline toute responsabilité quant à l'usage des flèches en carbone.

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.

